

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2023)
Heft: 5

Artikel: La Finlande adhère à l'OTAN
Autor: Orell, Niko
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1055302>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Cérémonie au QG de l'OTAN de Bruxelles,
le 4 avril 2023. Photo © OTAN.

Finlande

La Finlande adhère à l'OTAN

Lt col EMG (ret.) Niko Orell

Conseiller principal en gestion de crise, Centre de politique de sécurité de Genève (GCSP)

En Finlande, on a toujours pensé que l'adhésion à l'OTAN devait se faire en période de calme. Le saut final vers l'Alliance s'est fait dans la tempête et il comportait des risques. Lorsque la Russie a lancé son attaque contre l'Ukraine en février 2022, la Finlande s'est retrouvée dans une situation où elle a dû évaluer de manière critique son environnement de sécurité.

Après avoir adhéré à la neutralité et au non-alignement pendant de nombreuses décennies, les dirigeants politiques finlandais sont arrivés à la conclusion que le paysage sécuritaire avait subi une transformation significative et décisive. En conséquence, le 18 mai 2022, les ambassadeurs finlandais et suédois auprès de l'OTAN ont présenté conjointement les demandes d'adhésion de leurs pays à l'OTAN, reconnaissant ainsi la nécessité de rechercher la sécurité et la stabilité par le biais de liens plus étroits avec l'Alliance.

La demande d'adhésion de la Finlande à l'OTAN a été motivée par le renforcement de la stabilité et non par le changement. Si la Finlande n'avait pas demandé l'adhésion, la position de la Finlande en matière de politique de sécurité aurait changé et serait devenue plus compliquée. L'objectif est de stabiliser la région. Auparavant, on pensait que le meilleur moyen d'y parvenir était que la Finlande se tienne à l'écart des rivalités et des antagonismes mondiaux et qu'elle maintienne une défense propre et crédible afin d'empêcher l'utilisation du territoire finlandais à des fins militaires contre la Finlande ou contre toute autre puissance. Ce qui a changé, ce sont les actions de la Russie et donc, en même temps, la perception de la situation en matière de sécurité dans la région environnante.

Le système mondial fondé sur des règles a été remis en question et le risque de conflit est perçu comme accru. Même après le début de la guerre en Ukraine, la Finlande pensait que l'origine du problème était attribuable à l'administration russe. Aujourd'hui, la réflexion s'est orientée vers des problèmes plus profonds.

L'adhésion ne modifie pas complètement la position et les pratiques de la Finlande en matière de politique de défense. La Finlande fait déjà partie depuis longtemps du groupe orienté « Atlantique » en tant que pays compatible avec l'OTAN et, par exemple, pays utilisateur d'avions de chasse F-18.

Avec la guerre en Ukraine, l'environnement sécuritaire a changé

Tout au long de l'histoire, la défense de la Finlande a été basée sur le principe du maintien de la capacité militaire des forces de défense, qui vise à empêcher l'utilisation de la force militaire contre la Finlande. Aujourd'hui, les menaces sont multiples et aucun acteur ne peut y répondre ou les gérer seul. A cet égard, la prévention est une notion beaucoup plus vaste que les seules mesures défensives. Nous avons besoin d'une vision forte en matière de politique étrangère et de sécurité, de la coopération de toutes les branches de l'administration et de la volonté de la société dans son ensemble.

En général, il est difficile de prévoir l'évolution de l'environnement de sécurité. Cela signifie que la Finlande doit avoir la capacité de surveiller les environnements opérationnels, qui comprennent les domaines terrestres, maritimes, aériens, informatiques et cybersécuritaires, ainsi que l'espace. C'est à partir de ces environnements que l'on comprend la situation. Dans toutes les situations, nous devons être en mesure de prendre les mesures nécessaires pour défendre la Finlande si le besoin s'en fait sentir.

Du Partenariat pour la paix (PPP) de l'OTAN au statut de membre à part entière

Après l'effondrement de l'Union soviétique, la base de la politique de sécurité et de défense de la Finlande a inclus le maintien de la liberté nationale de mouvement et d'options, à la fois en tant que membre de l'Union européenne (UE) et en tant que partenaire de l'OTAN. Le Partenariat pour la paix (PPP) de l'OTAN a été rejoint en 1994 et,



Le lieutenant-colonel d'état-major général finlandais Niko Orell, engagé dans le cadre de l'opération de l'OTAN ISAF à Mazar-e-Sharif en 2013. Photo © Auteur.

après une modification de la loi en 1995, les troupes finlandaises ont pu participer à des opérations dirigées par l'OTAN. Pour la première fois dans le programme du gouvernement finlandais, la possibilité d'adhérer à l'OTAN a été présentée en 2007.

Selon ce programme, « *la Finlande, qui ne fait pas partie d'une alliance militaire, maintient et développe une défense nationale et des performances crédibles, participe pleinement à la politique de sécurité et de défense commune de l'UE et à la coopération en matière de gestion des crises, développe un partenariat de paix avec l'OTAN et maintient la possibilité de poser sa candidature à l'adhésion à l'OTAN*

 ».

La décision du Gouvernement en 2008 – qui n'a pas fait l'objet d'une grande attention – de rejoindre le *pool* de forces de réaction rapide de la Force de réaction de l'OTAN (NRF) a constitué une étape importante, à la suite de laquelle une unité de préparation a été créée, la première de toutes les branches de la défense au sein de l'armée de l'air. En automne 2009, cette unité de préparation a passé avec succès le processus d'évaluation de l'OTAN. Selon les critères de cette dernière, il s'agit de la première unité finlandaise adaptée à l'OTAN.

Dans le cadre de l'engagement de la Finlande en faveur de la sécurité régionale et de sa volonté de collaborer avec des pays partageant les mêmes idées, la Finlande a rejoint la force expéditionnaire conjointe (Joint Expeditionary Force – JEF) en été 2017, en même temps que la Suède. La JEF est un cadre dirigé par le Royaume-Uni qui implique plusieurs pays membres et non membres de l'OTAN. Grâce à la JEF, la Finlande a bénéficié d'une coopération militaire renforcée, d'exercices d'entraînement conjoints et du partage d'expertise ainsi que de ressources avec d'autres nations participantes.

En 2014, la Finlande a signé un accord de pays hôte avec l'Alliance. En 2019, le programme du gouvernement a évalué la possibilité de demander l'adhésion à l'OTAN « *toujours en temps réel, en tenant compte des changements dans l'environnement de sécurité international* ». Du point de vue de la Finlande, ce changement de l'environnement de sécurité a eu lieu le 24 février 2022.

La Finlande est-elle « *plug and play* » ?

On a dit que l'état de préparation de la Finlande à l'adhésion était compatible « *plug and play* ». Ce n'est pas aussi simple, mais dans l'ensemble, la Finlande est plus compatible que n'importe quel autre pays ayant rejoint l'OTAN auparavant.

L'armée de l'Air finlandaise est compatible avec l'OTAN depuis des années, de manière démontrée et certifiée.

Depuis 2012, les forces de défense finlandaises placent chaque année des forces en attente de tous les secteurs de la défense pendant un an dans le stock de reconstitution des forces en attente de l'OTAN. La désignation, la préparation et l'entraînement des forces en attente de l'OTAN font partie de la routine finlandaise depuis plus d'une décennie. En 2011, le ministère de la Défense a officiellement déclaré que le matériel fourni aux Forces de défense devait être compatible avec l'OTAN. La coordination du matériel, des instructions, des méthodes et du personnel des forces de défense, qui dure depuis des années, a déjà été effectuée. Même plusieurs hommes politiques finlandais, au cours du processus de l'OTAN, en ont été surpris.

La Finlande participe aux opérations de l'OTAN

La Finlande a participé pour la première fois, sous l'égide de l'ONU, à l'opération dirigée par l'OTAN en 1996 au Kosovo. En 2002, l'OTAN a lancé une opération d'envergure en Afghanistan, à laquelle la Finlande s'est jointe en 2003, faisant ainsi partie de la mission de la Force internationale d'assistance à la sécurité (ISAF) en Afghanistan pour une période de deux décennies. L'opération a atteint son apogée en 2013, avec environ 100'000 soldats engagés. Durant cette période, j'ai servi en tant que commandant des opérations aériennes dans le Nord de l'Afghanistan, au sein d'un état-major dirigé par les Allemands. Personnellement, je pensais qu'à ce moment-là, nous avions atteint le niveau de préparation et la capacité de travailler selon les normes de l'OTAN. Toutefois, sur le plan politique, nous avions encore des décennies de retard pour ce qui est d'agir en tant que partie pleinement intégrée d'une équipe internationale de gestion des crises dirigée par l'OTAN.

Par la suite, dans le cadre de notre coopération avec les troupes de l'OTAN, les tâches et les domaines d'activité ont changé plusieurs fois au fil des ans. Les Forces de défense ont envoyé du personnel en formation dans les institutions de formation militaire de différents pays de l'OTAN. Dans le cadre du partenariat avec l'OTAN, des officiers ont également été placés dans des structures d'état-major de l'OTAN.

Grâce au processus de compatibilité avec l'OTAN, bien préparé pendant des décennies, l'adhésion de la Finlande à l'OTAN n'a entraîné qu'un seul changement significatif, de nature technique. En tant que partenaire de l'OTAN, la Finlande n'avait pas de visibilité ni d'accès aux systèmes d'information opérationnels de l'OTAN. En tant que membre de l'OTAN, l'intégration des systèmes d'information est en cours. Il est essentiel qu'au cours de l'année 2023, toutes les branches des Forces de défense finlan-

daises reconnaissent leur rôle dans les divers processus de l'OTAN et établissent des liens solides avec eux, à l'instar d'autres pays alliés.

Dans les garnisons et le système de conscription finlandais, les changements résultant de l'adhésion de la Finlande à l'OTAN ne sont peut-être pas immédiatement visibles. Cependant, le changement le plus important pour les appelés réside dans l'augmentation des activités de formation internationales. A l'avenir, il deviendra courant pour un grand nombre d'appelés de participer à des exercices et à des entraînements aux côtés de forces multinationales, en mettant l'accent sur la coopération et l'interopérabilité. En outre, en Finlande, les règlements ou manuels de l'OTAN seront mis à jour au cours des prochaines années. Même quand la Finlande n'était pas membre de l'OTAN, les règlements sur le terrain faisaient généralement l'objet d'une mise à jour régulière, tous les deux ans. Ces mises à jour intégreront désormais les concepts d'opérations, de gestion, d'autorité de gestion, de relations de commandement et d'autres aspects pertinents confirmés par l'OTAN. Ces concepts doivent être clairement définis et reflétés dans les directives et sur le terrain, afin de garantir leur mise en œuvre au niveau national.

Effets de l'adhésion de la Finlande à l'OTAN

A la lumière de la situation géopolitique actuelle et d'une évaluation minutieuse des risques, la Finlande a pris une décision concernant son adhésion à l'OTAN. Les risques potentiels sont devenus évidents, en particulier si la capitale ukrainienne, Kiev, était tombée et que la Russie avait triomphé lors de son attaque en février 2022. La Finlande aurait été confrontée à la perspective décourageante d'une Russie agressive en tant que voisine, forte d'un sentiment de puissance accru. En tant que non-membre de l'OTAN, la Finlande n'aurait pas bénéficié des garanties de sécurité et des mécanismes de défense collective fournis par l'Alliance. La Finlande aurait ainsi été vulnérable aux pressions extérieures et à un alignement potentiel sur les intérêts de Moscou. La décision de la Finlande d'examiner attentivement les risques et d'opter pour l'adhésion à l'OTAN souligne l'importance d'une évaluation proactive des risques et de la poursuite de la sécurité collective face à l'évolution des défis géopolitiques.

En tant que membre à part entière, la Finlande fait désormais officiellement partie de la structure décisionnelle de l'OTAN. La Finlande fait désormais partie des plans de défense conjoints, des plans opérationnels et de la structure de commandement de l'OTAN.

L'adhésion de la Finlande à l'OTAN n'implique pas l'obligation d'établir une base permanente de l'OTAN ou d'accueillir des troupes de l'OTAN sur son territoire. Chaque pays membre de l'OTAN conserve sa pleine autonomie pour déterminer les activités, les bases et les équipements militaires présents sur son sol. Il convient de noter que d'autres pays de l'OTAN ont une capacité de défense relativement plus faible que celle de la Finlande et sont plus disposés à accueillir des forces de l'OTAN.

L'OTAN exige de ses pays membres qu'ils consacrent deux pour cent de leur produit intérieur brut (PIB) aux



Les F/A-18 C/D finlandais modernisés ont conservé les capacités air-sol et d'opération à partir d'aérodromes sommairement aménagés. Photo © Ilmavoimat.

dépenses de défense. La Finlande remplit aisément cette condition grâce, entre autres, au projet de chasseur F-35. Le coût annuel de l'augmentation des activités de formation et de la participation au budget de l'OTAN est estimé entre 70 et 100 millions d'euros.

La Finlande continuera, en principe, à être responsable de la défense de son propre territoire. L'adhésion à l'OTAN ne met pas fin au service de conscription en Finlande, ni à la nécessité d'une défense nationale. Toutefois, en cas de crise, l'OTAN offre un soutien important. Ce soutien comprend, par exemple, le renseignement, le soutien des forces navales et aériennes, la protection contre les missiles et les forces de réaction rapide. La fiabilité de la maintenance s'améliore également en termes de disponibilité des pièces détachées et de sécurisation des liaisons maritimes.

En termes de politique étrangère et de sécurité, l'adhésion de la Finlande à l'OTAN renforce la stabilité et la sécurité de la Finlande, de la région de la mer Baltique et de l'Europe du Nord. La forte défense de la Finlande et sa résistance aux crises renforcent également l'OTAN et la défense commune de l'Alliance. Avec l'adhésion, la Finlande fait partie de la défense commune de l'OTAN et donc du champ d'application des garanties de sécurité conformément à l'article 5 du traité fondateur. En tant que membre de l'OTAN, la Finlande décide des questions clés de politique de sécurité qui lui conviennent le mieux.